

Projet d'Aménagement d'un Territoire et d'Infrastructure (PATI)

Année scolaire 2016/2017
PROMOTION 63

**S
U
C
C
È
S
P
R
O
J
E
T**

Phase 1

*Cahier des charges pour une contribution au schéma
d'aménagement en cours d'élaboration*

**Aménagement durable
et transition énergétique
de l'agglomération
Roussillon-Saint-Rambert**

Septembre 2016

Le Syndicat mixte du SCOT Rives du Rhône

Monsieur le directeur du bureau d'études

Territoires d'avenir

1. Le contexte de l'étude

Le SCoT des Rives du Rhône a été approuvé en 2012 sur un périmètre de 80 communes regroupées dans 5 intercommunalités. Le périmètre a été étendu en 2013 à 127 communes et 7 intercommunalités, et la révision du SCoT prescrite sur ce nouveau périmètre.

Profitant de la révision du SCoT, le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) pilote l'élaboration d'un schéma d'aménagement qui déclinera, complétera et précisera les orientations du SCoT sur le périmètre de l'agglomération Roussillon Saint Rambert, en partenariat avec les élus des huit communes et des deux EPCI concernés, la communauté de communes du Pays Roussillonnais (CCPR) et celle de Porte de DrômArdèche. L'objectif est de bâtir une réelle stratégie de développement urbain, un « plan de référence », en intégrant, entre autres, les enjeux liés à la transition énergétique, la valorisation des paysages, la préservation de la biodiversité, la prise en compte des risques industriels et naturels, etc. Ce schéma d'aménagement servira également de lien dans l'articulation entre les différentes échelles de projet.¹

L'objectif de la présente étude est d'apporter une contribution « aménagement durable et transition énergétique » au schéma d'aménagement de l'agglomération Roussillon-Saint Rambert.

Les attentes de la transition énergétique

La communauté de communes du Pays roussillonnais est dotée d'un Plan climat énergie territorial approuvé en 2014, avec des objectifs et un plan d'actions à l'horizon 2017.

Dans le cadre du Grand Projet Rhône Alpes (GPRA) Rhône Médian porté par la région Auvergne - Rhône Alpes, les objectifs de développement économique s'appuient sur deux grandes orientations, l'écologie industrielle et territoriale (transition énergétique, économie circulaire...) et le report modal. Le projet de GPRA a pour principal moteur la zone industrielle portuaire Inspira, localisée sur l'agglomération.

¹ Un atelier d'innovation en urbanisme (AIU) a également été organisé fin 2013, afin d'engager la réflexion sur le devenir de ce territoire

Sur les questions de climat-énergie, la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance fixe de nouveaux objectifs nationaux :

- Réduire de 40% des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030 et les diviser par quatre d'ici 2050
- Réduire de 20% la consommation d'énergie finale en 2030 par rapport à 2012, et la diviser par 2 d'ici 2050
- Réduire la consommation d'énergie fossile de 30% en 2030 par rapport à 2012
- Porter à 32% la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale en 2030.

Les principales caractéristiques du territoire

Le territoire se caractérise par :

- un paysage de vallée fluviale avec ses balnes, ses coteaux et son fond de vallée, qui a permis de développer les activités humaines et en font un territoire attractif ;
- une activité industrielle ancienne (100 ans) avec la plate-forme chimique Osiris, composée d'une quinzaine d'entreprises présentant des risques technologiques (au titre de la réglementation SEVESO), et accueillant près de 1500 emplois ;
- une armature urbaine variée (centres bourgs historiques, cités ouvrières, industries, zones commerciales, urbanisation périurbaine ...) ;
- la ZIP Inspira (zone industrialo-portuaire) : 340 ha dont 200 ha à aménager, pouvant accueillir d'ici 2030 2 à 3000 emplois industriels ;
- la centrale nucléaire de Saint-Maurice-l'Exil ;
- des grandes infrastructures linéaires, très utilisées mais qui créent des coupures dans le tissu urbain : (A7, RN7, voie ferrée...) et deux gares TER ;
- le port public de Salaise/Sablons ;
- le Rhône, et le canal d'aménée, qui est un axe fluvial majeur et un espace naturel de qualité, avec l'Ile de la Platière, réserve naturelle d'une grande richesse écologique et en termes de ressources en eau ;
- un cumul de risques et nuisances : risques technologiques et naturels, canalisations, zones de bruit... ;
- une activité agricole importante orientée sur l'arboriculture ;
- une population active importante, de nombreux emplois et un bassin d'emploi qui dépasse largement l'agglomération, ainsi que des migrations pendulaires vers l'agglomération lyonnaise.

Le territoire est soumis à des risques technologiques, liés aux industries chimiques présentes depuis longtemps, à des risques d'inondation de la Saône et aux risques nucléaires. Il est ainsi couvert par un Plan de prévention des risques technologiques (PPRT), approuvé en 2014, par un Plan de prévention des risques d'inondations (PPRi) et par la réglementation autour des centrales nucléaires (plan d'évacuation, distribution de pastilles d'iode...)

2. Objectifs de la commande

Votre bureau d'études a été retenu pour élaborer la contribution « aménagement durable et transition énergétique » au schéma d'aménagement de l'agglomération Roussillon-Saint Rambert. L'objectif est de construire un espace exemplaire en matière d'aménagement durable et de transition énergétique dans un territoire industriel à 2030.

C'est pourquoi votre étude devra comporter :

- un diagnostic de territoire
- des orientations stratégiques d'aménagement durable
- des fiches actions
- une fiche de synthèse

La commande s'inscrit aussi dans le contexte très contraint des finances publiques, tant de l'Etat que des collectivités locales, ainsi que dans un contexte de réforme territoriale (loi MAPAM, NOTRe, etc.)

Le périmètre d'études

Le périmètre d'études est composé de 8 communes : Saint-Maurice-l'Exil, Péage-de-Roussillon, Roussillon, Salaise/Sanne, Sablons, Chanas, Saint-Rambert-d'Albon, Anneyron.

En effet, le SCoT prévoit la réalisation d'un zoom sur le territoire des 8 communes de l'agglomération Roussillon-St Rambert d'Albon, afin de faciliter la mise en œuvre du Scot et favoriser l'émergence d'une véritable vision d'agglomération à l'échelle de ce territoire stratégique, soumis à de fortes contraintes.

Les analyses et les propositions seront conduites sur le territoire des 8 communes de l'agglomération, **mais les échelles d'analyse seront élargies et adaptées, en tant que de besoin**, selon les enjeux et les thématiques.

3. Le contenu de la commande

3.1 Diagnostic de territoire

A partir des différents documents disponibles², des conférences, des rencontres d'acteurs et d'habitants et de vos observations, vous présenterez un diagnostic territorial sur le périmètre figurant en annexe 1, orienté sur l'analyse qui vous conduira à proposer en seconde partie des orientations et des actions,

Votre diagnostic devra comprendre :

-Une analyse territoriale à l'échelle des 8 communes :

- une analyse socio-économique à partir des données de population, de logements, d'occupation de l'espace et d'emplois, d'évolutions urbaines, notamment en matière de logements et de zones économiques (industrielles et commerciales) , en identifiant les enjeux de développement urbain ;
- une analyse du tissu industriel, du potentiel de développement, mais aussi des limites et des contraintes ;
- une analyse de l'accessibilité externe et interne du territoire par les différents modes, pour les personnes et les marchandises, une analyse de la mobilité des personnes et, autant que possible, des principaux flux de marchandises

² Cf annexe 2, liste des documents de planification, d'urbanisme, les schémas divers, démarches ou projets d'infrastructures en cours, dans le territoire.

concernant le territoire, une analyse du rôle des infrastructures et des services actuels de transport public, de leur évolution possible; et des enjeux de report modal ;

- une analyse urbaine: principales dynamiques à l'œuvre dans les différentes communes, secteurs ou des liens à renforcer, quartiers à valeur patrimoniale à préserver ou mettre en valeur, espaces de mutation possibles, espaces à requalifier à (en termes de fonctionnalités, de paysage...);
- une analyse des liens entre l'agglomération de Roussillon-Saint Rambert et les territoires environnants (liens économiques et cadre de vie, répartition de la croissance urbaine et démographique, migrations pendulaires...);
- une analyse des ressources et richesses naturelles, patrimoniales et paysagères du territoire, des enjeux de protection de ces ressources (eau, biodiversité...) et des potentialités de valorisation des espaces naturels et du patrimoine industriel ;
- une analyse plus sensible de la perception par les habitants de leur territoire et de ses évolutions possibles, souhaitables...

Des propositions méthodologiques innovantes seront les bienvenues, notamment dans l'approche auprès des habitants.

- **Un Profil Climat de l'agglomération**

- à partir des données OREGES et des données de flux de déplacements, du diagnostic du PCET du Pays roussillonnais, une analyse plus approfondie sur l'agglomération des principales émissions de gaz à effet de serre et de pollution locale du territoire, et un bilan des consommations d'énergie et des productions d'énergie,
- Une analyse de la vulnérabilité au changement climatique et des enjeux locaux d'adaptation au changement climatique, ainsi que de la précarité énergétique (habitat, déplacements)
- Les perspectives de mutation de certaines industries, notamment en matière d'écologie industrielle, et vers la production ou l'utilisation d'énergie décarbonée.

- **Le point de vue des acteurs locaux**

- Une analyse, sur les points que vous jugerez pertinents, de la position des acteurs impliqués sur le territoire (Etat, collectivités, acteurs économiques, syndicats, associations, habitants...),
- Une analyse des convergences et divergences (explicites ou implicites) de leurs stratégies ou leurs visions du développement et de l'aménagement de l'agglomération.

Vous établirez une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du territoire (AFOM) et conclurez votre diagnostic par une analyse critique du territoire, en vous appuyant sur l'analyse AFOM et au regard des enjeux sociaux, environnementaux et économiques, climatiques et du contexte institutionnel.

3.2 Aménagement durable et transition énergétique de l'agglomération Roussillon-Saint-Rambert d'Albon

Des orientations

A partir de votre diagnostic territorial et de ses conclusions, vous fixerez des objectifs, autant que possible quantifiés, que le schéma d'aménagement de l'agglomération devra atteindre en matière d'aménagement durable et de transition énergétique. Ces objectifs devront notamment décliner ceux fixés au SCOT, mais aussi les objectifs énergie-climat de la loi de transition énergétique et du SRCAE. Vous dégagerez en conséquence des orientations pour l'ensemble de l'agglomération, qui constitueront la stratégie permettant d'atteindre ces objectifs à l'horizon 2030, et devront permettre de combiner les contraintes et les possibilités d'aménagement durable, d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets sur le territoire de l'agglomération.

Les orientations devront être cohérentes avec votre diagnostic et cohérentes entre elles. Elles pourront concerner les thématiques suivantes, et d'autres thématiques si vous le souhaitez :

- ville durable, développement urbain durable
- mobilité durable, report modal
- écologie industrielle, économie circulaire
- transition énergétique (sobriété, efficacité, énergie décarbonée, énergies renouvelables...), réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants locaux
- adaptation du territoire aux effets du changement climatique (eau, agriculture, habitat...)
- dimension patrimoniale de l'histoire ouvrière et industrielle, et du fleuve
- complémentarité ville/campagne
- qualité des espaces publics, voire des thèmes plus exploratoires comme « la ville ludique »

Un programme de 5 actions

Si les orientations doivent constituer une stratégie cohérente et globale, en revanche, compte tenu des délais impartis, votre programme opérationnel sera limité à 5 actions détaillées. Celles-ci illustreront le contenu opérationnel d'une ou plusieurs orientations de votre stratégie. Les actions peuvent croiser ou regrouper plusieurs orientations. Vous devrez établir 5 fiches actions.

Les fiches-actions

Chaque fiche-action doit présenter, en quatre pages maxi:

- le ou les porteur(s) de l'action ou le maître d'ouvrage ;
- le contenu détaillé de l'action, avec quelques références documentaires qui vous ont aidé à définir l'action ;
- la faisabilité technique et institutionnelle de l'action ou du projet ;
- sa pertinence et son efficacité par rapport aux objectifs que vous avez définis ;
- son intérêt quant à sa contribution à la résilience du territoire (capacité d'adaptation) ;
- les facteurs de réussite, d'incertitude ou de risques, les éventuels verrous, pour sa réalisation ;

- dans la mesure du possible, une estimation succincte des coûts (ordre de grandeur de l'investissement et du fonctionnement) et, si possible, des financeurs potentiels,
- un calendrier sommaire de mise en œuvre ;
- une évaluation environnementale de l'action ;
- des indicateurs de suivi : définition précise, unité, périmètre d'évaluation, source(s), fréquence, lien avec les autres actions du programme... ;
- en quoi l'action peut fédérer les acteurs et les institutions et comment elle peut s'articuler et entrer en synergie avec d'autres actions, en identifiant les éventuels facteurs de difficultés.

3.3 Evaluation et gouvernance

Suivi-évaluation

En plus des indicateurs de suivi par fiche-action, vous proposerez une méthode de suivi-évaluation globale pour l'ensemble de vos orientations et des objectifs que vous aurez fixés. Votre proposition intégrera en particulier une grille des paramètres à évaluer pour répondre aux objectifs initialement fixés. Il s'agira de définir, pour chacun des objectifs, les paramètres environnementaux ou socio-économiques à évaluer afin de répondre à la question « l'objectif est-il atteint ? »

Gouvernance et calendrier

Vous proposerez aussi un ou plusieurs dispositifs de gouvernance pour mettre en œuvre ces actions.

Vous établirez un calendrier d'ensemble des actions de votre programme, montrant l'articulation ou l'enchaînement des actions court/moyen et long terme entre elles.

3.4 Fiche de synthèse

Une fiche de synthèse de 4 pages sera incluse au début de votre rapport, destinée aux élus du territoire, pour permettre une lecture rapide de l'ensemble de votre proposition ; elle devra être facile à lire et communicante. (cf. Contenu d'une fiche de synthèse dans le document de **Présentation générale du PATI**, direction de la formation initiale, 2016-2017).

4. Rendu

Outre la fiche de synthèse, votre rapport comprendra **2 parties distinctes** (regroupées dans un même document, ainsi que la fiche de synthèse)

- 1ère partie : diagnostic et enjeux (*notée dans l'UC Diagnostic territorial*)

- 2ème partie : orientations et fiches-actions, fiche de synthèse (*notée dans l'UC PATI*)

Dans votre 2ème partie, vous montrerez la cohérence de vos orientations avec votre 1ère partie "diagnostic et enjeux".

Votre rapport comprendra 4 cartes parmi les 4 types suivants, que vous aurez élaborées vous même (*notées dans l'UC Géomatique*) :

- Cartes de situation
- Cartes d'occupation de l'espace et de son évolution et/ou géomorphologie ;
- Cartes de traitements et d'analyses statistiques et dynamiques ;
- Cartes utilisant un croisement de données.

Votre rapport est à rendre **jeudi 3 novembre 2016** en version numérique sur votre site d'équipe ou en téléchargement par mail à scolarité@entpe.fr.

La taille du rapport d'étude sera de 75 pages maximum, hors annexes et fiche de synthèse.

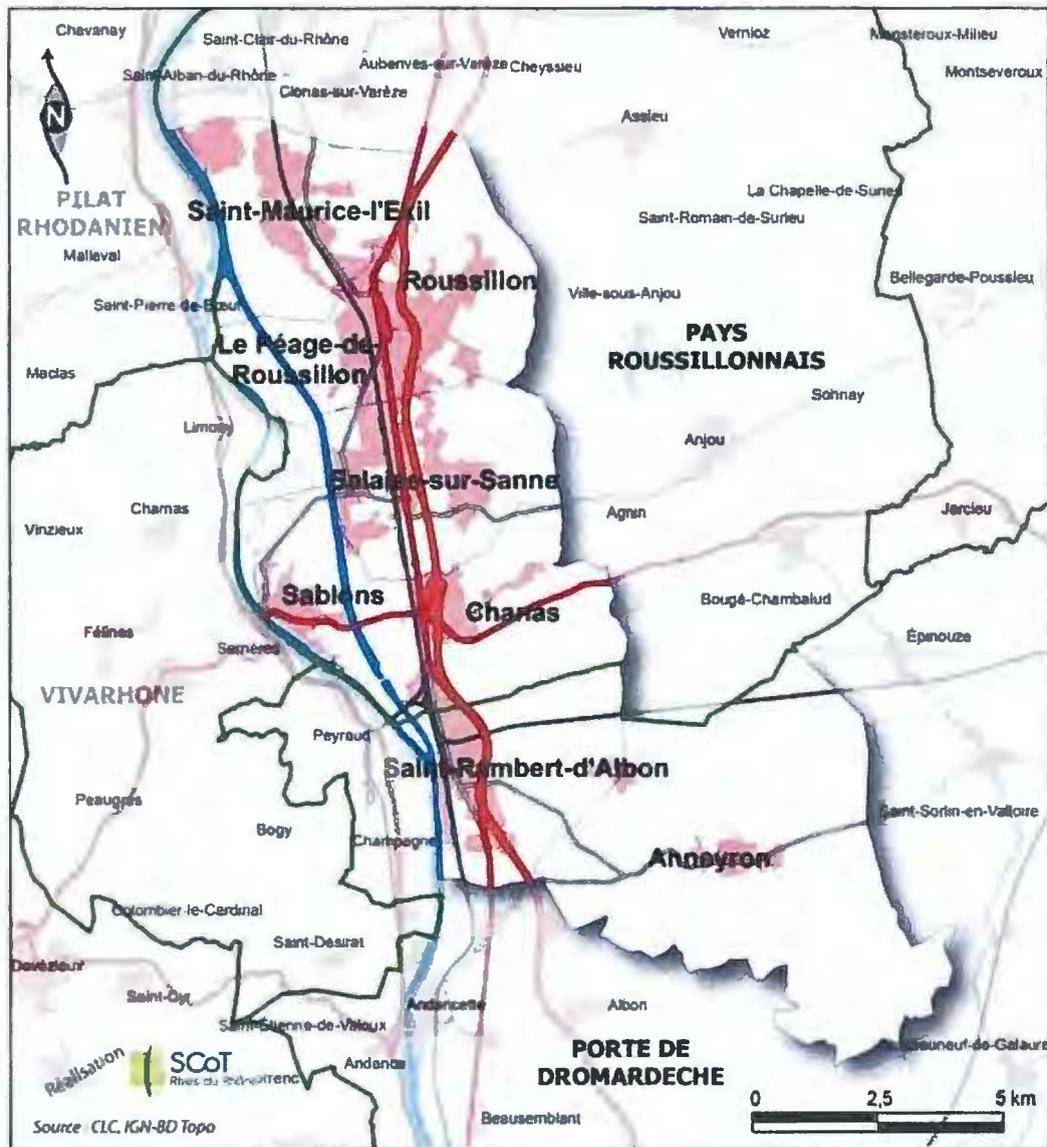
5. Participation à la COY 12, à Marrakech

En amont de la COP 22 qui se tiendra à Marrakech du 7 au 21 novembre, aura lieu du 4 au 6 novembre 2016 la 12^{ème} Conférence des jeunes sur le climat, la COY 12. L'Ecole organise la participation d'une vingtaine d'étudiants à cet événement. Sous réserve de confirmation de cette participation, les modalités de sélection seront précisées ultérieurement.

NB de la direction de la formation initiale de l'ENTPE :

*Il s'agit d'une commande définie par l'ENTPE, pour les besoins de l'exercice de projet inscrit dans la pédagogie de la 2^{ème} année de l'ENTPE, tel que présenté dans le document **Présentation générale du PATI**, ENTPE/Direction de la formation initiale, 2016-2017.*

Annexe 1 : Périmètre d'études



Source : Syndicat Mixte des Rives du Rhône

Annexe 2 : documents applicables, démarches et projets en cours sur le territoire (liste non exhaustive)

Les démarches de planification et d'aménagement

- Scot des Rives-du-Rhône, 2013
- PLU des communes

Les documents dans le domaine de l'environnement

- Plans de prévention du risque inondation (PPRI) de la Saône
- Plan Climat Energie territorial du Pays Roussillonnais
- Bilan carbone de la communauté de communes du Pays Roussillonnais (CCPR)
- Schéma régional de cohérence écologique Rhône Alpes, 2014
- Schéma régional climat air énergie (SRCAE) de la Région Rhône Alpes, 2014

Les documents dans le domaine des transports et des déplacements

- Schéma régional des services de transport,
- Schéma portuaire du bassin Saône-Rhône-Méditerranée
- Schéma portuaire du pôle métropolitain et de ses territoires d'influence
- Schémas départementaux des transports de l'Isère et de la Drôme

Autres documents divers

- GPRA Rhône médian
- *Plan Rhône*

Des projets d'infrastructures à l'étude

- Etude d'un diffuseur autoroutier complet au sud de Vienne et nouveau diffuseur entre Chanas et Tain L'Hermitage

Annexe 3 : Thèmes des documents-ressources fournis ou à télécharger

(sur Espace collaboratif PATI ou serveur Pédagogie- PATI 2016-2017-Données phase 1)

1. SCOT des Rives du Rhône

<http://www.scot-rivesdurhone.com/>

Evaluation du Schéma directeur Vienne Givors Roussillon :

http://www.scot-rivesdurhone.com/wp-content/uploads/2015/07/Bilan_sdaou.pdf

2. Urbanisme

L'atelier d'innovation urbaine

<http://www.scot-rivesdurhone.com/wp-content/uploads/2015/07/Synth%C3%A8se-AIU.pdf>

Urbagare

<http://www.scot-rivesdurhone.com/wp-content/uploads/2015/07/Rapport-final-urbagares.pdf>

3. Transports et mobilité

Données TER, données portuaires, données de mobilité, données de trafic, migrations pendulaires domicile-travail, matrice(s) zonale(s) de demande de déplacements...

Documents relatifs à l'*Etude globale et fonctionnelle de déplacements de l'Espace Rhône médian*, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, 2015 et 2016

Pratiques et enjeux de mobilités l'agglomération Roussillon – Saint Rambert d'Albon : une approche par les altermobilités, rapport d'étude, Etudiants du master Altervilles, 2014

Requalification RN7

http://www.scot-rivesdurhone.com/wp-content/uploads/2015/07/Etude-RN7_agglomero-roussillonnaise.pdf

4. Histoire industrielle du territoire (fournis ou à consulter à la bibliothèque)

- *Industrialisation et territoire. Rhône-Poulenc et la construction sociale de l'agglomération roussillonnaise*, L'Harmattan, Collection Villes et entreprises, 2002
- *Cités ouvrières en devenir. Ethnographies d'anciennes enclaves industrielles*, Publications de l'université de Saint-Etienne, collection dynamiques métropolitaines – recherches, 2010
- *Derrière l'usine, les cantonnements de Salaise-sur-Sanne (Isère)*, Publication du musée départemental de la Viscose (Echirolles - Isère), 2009

5. Risques

- Documents généraux
- Documents relatifs aux PPRT et PPRI du territoire

6. Grand Projet Rhône Alpes Rhône médian

- Lettres d'informations *Actu Rhône médian*
- <http://www.gpra-rhonemedian.com/>

7. Biodiversité

Livrets Biodiversité :

- http://www.scot-rivesdurhone.com/wp-content/uploads/2015/07/livret_1_biodiversite_passeur_de_biodiv_web.pdf
- http://www.scot-rivesdurhone.com/wp-content/uploads/2015/07/Livret_2_biodiversite_milieux_naturels_web_2.pdf
- http://www.scot-rivesdurhone.com/wp-content/uploads/2015/07/Livret_3_biodiversite_especes_web_2.pdf
- http://www.scot-rivesdurhone.com/wp-content/uploads/2015/07/Livret_4_biodiversite_boite_a_outils_web.pdf

Les chartes Biodiversité

- http://www.scot-rivesdurhone.com/wp-content/uploads/2015/07/Charte_biodiversite_actel.pdf
- http://www.scot-rivesdurhone.com/wp-content/uploads/2015/07/Livret_5_biodiversite_charte_acte_ii_web.pdf

8. Energie-Climat-Transition énergétique

- *Changements climatiques 2013- Les éléments scientifiques* – Contribution du groupe 1 au 5^{ème} rapport du GIEC, PNUE, 2013
- COP21, *Accord de Paris*, ONU, 2015,
- Construire et mettre en œuvre un plan climat énergie territorial- Guide méthodologique- ADEME, 2009
- Etude du changement climatique pour le SRCAE Rhône-Alpes, Météo France, 2011
- Volet adaptation au changement climatique en Rhône Alpes, 2010
- Facteurs d'émissions de GES, d'émissions de polluants et de consommation énergétique
- *Flash info de la Bib*, bibliographie « Changement climatique et transition énergétique », bibliothèque de l'ENTPE, octobre 2015

9. Autres sites ressources (liste non exhaustive)

- www.ecpaysroussillonais.fr/
- <http://www.porte-de-dromardeche.fr/>
- www.clicrhonealpes.com
- www.urbalyon.org
- www.planrhone.fr
- www.negawatt.org/
- www.oreges.rhonealpes.fr
- <http://orecc.rhonealpes.fr/>